

Moumar-Coumba Diop (dir.)

# Le Sénégal des migrations

Mobilités, identités et sociétés



UNION AFRICAINE CRE 'CS - N'RT - LA - ONU HABITAT

Le CREPOS remercie le Centre de recherche ouest-africain /  
West African Research Center (CROA-WARC)  
qui a mis gracieusement à sa disposition les locaux  
nécessaires à ses activités de recherche et de formation.

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>  
 Paiement sécurisé

Composition et mise en page : Charles Becker.

Illustration de couverture : Moussa Tine : *Altitude* de la série « Élévations »,  
2001, Musée Fowler à l'Université de Californie, Los Angeles.  
Don de Doran H. Ross.

Nous remercions vivement le Musée Fowler, ainsi que Don  
Cole, Allen F. Roberts et Mary Nooter Roberts, de nous avoir  
rendu possible l'utilisation gracieuse de cette œuvre.

© Éditions KARTHALA, ONU-Habitat et CREPOS, 2008

ISBN : 978-2-8111-0075-9

Momar-Coumba Diop (dir.)

# Le Sénégal des migrations

Mobilités, identités et sociétés

CREPOS  
BP 6333  
Dakar Étoile

KARTHALA  
22-24, bd Arago  
75013 Paris

ONU-HABITAT  
P.O. Box 67578  
Nairobi

## Les contributeurs

- Awa Ba, doctorante à l'Université d'Uppsala, Suède
- Issa Bama, économiste, Dakar
- Sylvie Bredeloup, directrice de recherches à l'IRD (UMR LPEH), Marseille
- Gays Daffé, enseignant-chercheur, Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
- Tarik Dabou, socio-anthropologue à l'IRD (UR 200) et directeur associé au Centre d'études africaines de l'EHESS
- Hamidou Dia, Doctorant en sociologie au CEPED (UMR 196) - Paris Descartes - IRD
- Momar-Coumba Diop, chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop (IFAN-CAD) et au Centre de recherches sur les politiques sociales (CREPOS)
- Papa Demba Fall, chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop (IFAN-CAD), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
- Thomas Fouquet, Centre d'études africaines (CEA), EHESS, Paris (doctorant en anthropologie sociale)
- Mamadou Mbodji, psychologue, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
- Alfred Inis Ndiaye, Département de Sociologie, Université Gustav Berger de Saint-Louis
- Bruno Riccio, chercheur et chargé de cours en anthropologie-culturelle, anthropologie et ethnographie des processus migratoires à l'Université de Bologne (Italie)
- Mohamadou Sall, enseignant-chercheur, Institut des Sciences de la Population et du Développement, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

- Serigne Mansour Tall, chargé des programmes de l'ONU-Habitat pour le Sénégal et le Cap Vert
- Aly Tandian, Département de Sociologie, Université Gaston Berger de Saint-Louis
- El Hadj Seydou Nourou Touré, chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop (IFAN-CAD), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
- Roos Willems, Interculturality, Migration and Minorities Research Center (IMMRC), Department of Anthropology, Université Catholique de Louvain (KUL), Belgique

## Migration internationale et développement local dans le *Nguènar* sénégalais

*Papa Demba Fall*

La libre circulation des hommes suscite un intérêt particulier dans les pays du Sud où l'exode de longue distance est toujours perçu comme une alternative à la reproduction des unités familiales durement éprouvées par la dégradation de leurs conditions de vie. Tel est le cas du Sénégal – ancien territoire phare de l'empire colonial français d'Afrique – qui, en dépit d'un contexte international peu favorable, est devenu un pays d'émigration<sup>1</sup>. En effet, la dynamique migratoire observée au Sénégal depuis le début des années 1980 coïncide, à l'échelle planétaire, avec un renforcement du protectionnisme migratoire (Fall 1998).

La rapide progression du nombre de migrants internationaux, l'extension du phénomène à des espaces naguère absents du bassin d'émigration, la diversification des destinations, suscitent des interrogations auxquelles peu de réponses satisfaisantes ont été apportées. Naguère traitée par les pays nantis comme un apport économique utile, la migration internationale de travail est aujourd'hui appréhendée comme un problème dans les grands foyers d'accueil qui se sont évertués à mettre en place des politiques dont l'ambition non avouée est « l'arrêt des flux en échange de l'aide au développement local ».

Éminemment liée au difficile renouvellement des flux, l'une des stratégies adoptées par les migrants internationaux regroupés en associations dites de développement des villages d'origine consiste à s'investir dans des projets communautaires qui ont nourri bien des discussions et hypothèses (Daum 1993 ; Quiminal 1994 ; Libercier et Schneider 1996).

---

<sup>1</sup> Sur une population totale de dix millions d'habitants, le nombre de Sénégalais vivant à l'étranger est estimé à deux millions d'individus (Eurostat 2000). Autant l'Afrique reste la principale destination des migrants sénégalais avec près de 58 % des départs, autant l'Europe et l'Amérique du Nord ont fait une entrée remarquée dans le champ migratoire sénégalais. Cf. Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest, *Enquête sur les migrations et l'urbanisation au Sénégal (EMUS) 1992-1993. Rapport national descriptif*. Bamako, août 1997.

## Une terre d'émigration récente au sein du vieux bassin migratoire sénégalais

### *Les déterminants de la migration internationale*

Situé aux confins du Sénégal, le *Nguenou*<sup>1</sup> se caractérise par son climat sahélien et l'extrême pauvreté des sols qui n'autorisent qu'une agriculture extensive. Largement tributaire des aléas climatiques, la mise en valeur des terres, qui constitue l'occupation principale de la quasi-totalité de la population active, ne dure guère plus de trois mois. A la différence des terroirs qui jouxtent le lit majeur du fleuve, les cultures de décrue y sont méconnues. L'aménagement de la vallée du Sénégal<sup>2</sup>, qui a nourri bien des espoirs, n'a pas produit les résultats escomptés en raison notamment du retard accusé par les projets de revitalisation du Ferlo dont les deux affluents - le Loumbol et le Lougguéré - qui traversent la région se sont fossilisés avec les cycles répétés de sécheresse.

Les observations empiriques et informations collectées au sujet des conditions de vie dans les villages sont accablantes. Par exemple, parmi les 29 chefs de ménage interrogés à Thiarène, seuls cinq estiment avoir couvert leurs besoins alimentaires de l'année écoulée sur la base de revenus agricoles (vente d'arachide et de bétail). Dans un tel contexte, la migration temporaire est très vite apparue comme une stratégie de survie. Il est d'ailleurs rare de rencontrer, parmi les vieilles générations, des individus n'ayant pas expérimenté, à l'âge adulte, le *navétanao* ou migration saisonnière vers le bassin arachidier (David 1980) ou la recherche de revenus additionnels dans les centres urbains sénégalais.

La dégradation continue des conditions de vie en milieu rural, l'échec des politiques nationales de développement et les difficultés récurrentes de l'État sénégalais ont progressivement placé les populations dans la recherche de stratégies de survie<sup>3</sup>. Parmi elles, la migration internationale figure en bonne place.

<sup>1</sup> Créée à l'initiative des États riverains du fleuve Sénégal, l'Organisation pour la mise en valeur du Sénégal (OMVS) est un ambitieux programme sous-régional de développement. Elle compte à son actif deux réalisations majeures :

- le barrage de Diama destiné à empêcher la remontée de l'eau salée venant de l'océan du fleuve, à retenir l'eau douce pour permettre et accréditer les possibilités d'irrigation ou recharger les cuvettes et les lacs fossiles situés en bordure du fleuve ;
- le barrage de Manantali dont la vocation est d'assurer, durant la saison des pluies, la retenue d'eau, de permettre, par des lâchers judicieux, la navigabilité du fleuve l'irrigation des terres agricoles pendant la saison sèche et la production d'électricité pour les capitales (Dakar, Bamako et Nouakchott).

<sup>3</sup> Une importante littérature est consacrée aux programmes d'ajustement structurel et à leur volet consacré à l'agriculture. Pour plus d'informations sur ce sujet, le lecteur pourra consulter les travaux suivants : Antoine et Diop (1995) ; Antoine et al. (1995) ; Delgado et Jamneh (1991) ; Diop et Diouf (1990) ; Duruffé (1994) ; Diop (1992).

Peu significative au début des années soixante-dix, la forte propension des Sénégalais à s'expatrier n'épargne aujourd'hui aucune région ni groupe ethnique (carte 2).

Carte 2. L'espace migratoire international des Sénégalais



Dans le cas particulier de notre zone d'étude, la spécificité de la migration internationale réside essentiellement dans son caractère tardif et son ancrage en territoire italien. Comment expliquer cette évolution ?

Situés au cœur de la plus ancienne région d'émigration sénégalaise, les villages de Mogo Tapsir Balla/Fété Niébé, Taïba Nguéyène, Sédo Sébé, Tharène et Thieukheul Sébé n'ont véritablement rejoint le peloton migratoire qu'à partir des années 1990. Le recensement effectué en 2005 indique que la proportion de migrants internationaux est de l'ordre de 5,37 % de la population totale (tableau ci-dessous).



Tableau 1. La population migrante dans les villages étudiés

Village	Population totale	Migrants internationaux	Proportion de migrants installés en Italie / nombre total
Sédo Sébé	8 000	600	200
Sédo Sébé	8 000	600	200
Mogo Tapoir Balla	6 500	92	45
Thiakheul Sébé	2 327	150	100
Thiarsene	5 000	275	200
Taïba	1 350	129	80
Total	23 177	1 246	625

Source : enquête 2005

L'importance actuelle de la migration internationale tranche très nettement avec les informations recueillies auprès des pionniers de l'exode de longue distance. Celles-ci révèlent qu'ils n'étaient que 33 migrants internationaux entre 1956 et 1970 dont 25 étaient installés en Afrique et 8 en France. L'analyse de la population migrante recensée en 2005 indique que 92 % des flux migratoires datent des quinze dernières années. Cette évolution s'inscrit dans la dynamique largement documentée de l'implication des *Mosou-Mosou*<sup>1</sup> dans la migration de longue distance. Elle confirme, toutes choses étant égales par ailleurs, la prégnance des réseaux ethniques dans le processus migratoire. En effet, il est surprenant d'observer que les groupes wolof implantés au Fouta depuis le XV<sup>e</sup> siècle (Kane 1986) n'ont pas été plus tôt influencés par l'intensité et les retombées de la migration de leurs voisins Soninké et Halpular qui sont les précurseurs de l'exode international (Diarra 1968 ; Dupraz 1995).

L'espace migratoire international des populations du *Nguénor* épouse les contours de la recomposition observée au Sénégal en l'occurrence la part grandissante de la péninsule italienne (Fall 1998). Suivie de la Côte d'Ivoire, du Congo et plus récemment du Maroc, l'Italie héberge 50,16 % des migrants internationaux issus des localités enquêtées.

<sup>1</sup> Nous avons noté une migration accrue du centre du Sénégal notamment les *Boul-Boul*, les *Sakhar-Sakhar* et les *Idjambour-Njambour*. Alors qu'ils ne représentaient qu'environ 10 à 12 % des migrants internationaux installés les pays du nord en 1960, ils représentent près de 40 % des flux migratoires en 2005.

### **Dégradation de l'environnement migratoire international et reformulation des rapports avec le pays d'origine**

Nombre de travaux ont souligné le rôle prépondérant des valeurs communautaires africaines dans l'édification des réseaux d'insertion des nouveaux arrivants et de maintien de liens étroits avec le pays d'origine (Schmidt et Friedberg 1994; Buggenhagen 1997). Fondées sur la solidarité villageoise ou interethnique, les *caisses communautaires* des ressortissants du Nguénor en terre étrangère sont alimentées par des cotisations mensuelles des habitants d'une même localité. Leur fonction essentielle est de réduire les dépenses de subsistance dans le pays hôte afin de répondre à la vocation fondamentale de la migration : la satisfaction des sollicitations des familles restées au pays.

Ainsi que le rappelle l'un des pionniers de la migration « la première caisse du Nguénor a été créée au foyer de la rue Saint-Denis, à Paris, au début des années 1970. Elle était alimentée par des cotisations mensuelles de 20 francs français qui couvraient la *popote* ou repas commun du soir<sup>1</sup> ».

Analysée à l'aune de la migration des populations du Nguénor vers l'Italie, on observe que la redéfinition des rapports avec les villages d'origine a été largement influencée par des facteurs d'importance inégale :

- la dépendance accrue des zones d'émigration vis-à-vis des *mandats*<sup>2</sup> ;
- la nécessité de soulager les maigres budgets des migrants qui doivent non seulement penser à leurs projets de retour mais aussi faire face à des charges de plus en plus importantes comme le logement ou le transport ;
- l'arrivée à la tête des associations de dirigeants forts de la maîtrise des rouages administratifs du pays d'accueil qui ont naguère été tenus à l'écart des associations communautaires pour des raisons socioculturelles (système des castes ou prééminence des aînés sur les cadets<sup>3</sup>) ;
- les opportunités offertes par les dispositions législatives et réglementaires en matière de regroupement associatif et l'intérêt accordé aux groupes organisés par les institutions publiques et municipales ;

<sup>1</sup> Entretien avec A. Guaye, Taïbo Nguényène, mai 2005.

<sup>2</sup> Dans une étude faite quelques années plus tôt en pays somalé, C. Quiminal (1991) notait « qu'en assurant 30 à 80 % des besoins familiaux, les migrants somalés ont installé leurs villages dans une situation d'auto-subsistance assistée ».

<sup>3</sup> Cette étape correspond à la première phase de la migration internationale qui se caractérise par la constitution de « communautés-bis » (Condé et Diagne 1986) qui sont une reproduction du schéma organisationnel du village d'origine.

le soutien des partis politiques dits de gauche et de la société civile fortement attachées à l'action humanitaire<sup>1</sup> ; la sollicitude accrue des autorités politiques des pays d'origine qui comptent beaucoup sur l'apport des migrants<sup>2</sup>.

### *L'ère des projets communautaires : les associations de développement*

Le recensement effectué dans le département de Ouro Sogui indique que les premières infrastructures réalisées dans le cadre des associations de migrants internationaux datent de trente ans. Mais, contrairement à la dynamique nouvelle qui consiste à soutenir ou à encourager des activités productives dans un espace de concertation élargi et renforcé, les premiers investissements des migrants internationaux étaient essentiellement d'ordre symbolique : construction de mosquées ou du mur de clôture du cimetière villageois, appui à l'organisation de chants religieux annuels, etc.

Sur le plan organisationnel, une innovation importante réside dans le fait que les migrants ne se substituent plus aux populations locales dans le choix des projets de développement. Cette dynamique a donné naissance à la création, dans les zones de départ, de branches locales des associations mises sur pied dans les pays d'accueil. La conjugaison des efforts et la concertation au sein d'une communauté éclatée entre des territoires distants, mais liés par des flux de toutes natures (Rouse 1992 ; Riccio 2001), confèrent aux associations transnationales une dimension nouvelle dans la commune volonté de construire leur espace de référence ou lieu de convergence et de pallier l'absence d'État.

Le souci de mettre en place des structures capables de répondre aux exigences des partenaires au développement constitue le principal vecteur de la restructuration du modèle associatif. Fondées sur le contexte multipartenarial d'aide au développement et les avancées de la décentralisation, deux évolutions significatives se sont dessinées au sein des associations de migrants :

— l'élargissement de l'aire de recrutement des membres qui se traduit par le passage des associations villageoises aux associations intervillage-

<sup>1</sup> L'expression préférée à celle de co-développement qui a longtemps été interprétée par ses détracteurs comme « la fermeture des frontières en échange du tarissement des flux migratoires ».

<sup>2</sup> Tel est l'esprit qui guide le décret n° 95-154 du 9 février 1995 portant création du Conseil supérieur des Sénégalais de l'Extérieur. Pour plus de détails voir l'arrêté n° 4300/MAISE/DES du 24 avril 1997 fixant la composition et le mode d'élection des délégués l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur des Sénégalais de l'Extérieur ; la loi organique n° 98-48 du 10 octobre 1998 relative à l'élection des [trois] sénateurs représentant les Sénégalais de l'extérieur.

geoises et, plus récemment, à la constitution de fédérations regroupant plusieurs associations ;  
le rapprochement avec les ONG et les institutions publiques du pays d'accueil.

Dans sa forme actuelle, la structuration du mouvement associatif tourné vers le développement local peut être schématiquement décrite comme suit :

- chaque village dispose d'une *association-mère* qui fédère les initiatives locales. Celle-ci fonctionne comme une superstructure regroupant toutes les formations associatives d'un village à l'image de l'ADS (Association pour le Développement de Sédo) qui regroupe les garçons organisés en ASC (associations sportives et culturelles), les groupements féminins et les GIE (groupements d'intérêt économique) et d'autres organisations comme les *dahira*, les groupes d'âge, etc. ;  
L'association villageoise ou *association-mère* est le répondant de l'organe de coordination des associations qui regroupent les migrants internationaux dans leurs pays d'accueil respectifs, à l'image de l'ARSRI (Association des ressortissants de Sédo résidant en Italie) ou de l'ARSRF (Association des ressortissants de Sédo résidant en France).

Le dédoublement des structures associatives entre les deux pôles de la migration s'accompagne d'une répartition des rôles : les migrants installés dans un ou plusieurs pays réunissent les moyens matériels et financiers tandis que les populations restées au village apportent leur connaissance du milieu et leur force de travail qui est rémunérée à la hauteur des tâches dans l'exécution des projets collectifs. Le processus de prise de décision en matière de réalisations villageoises résulte d'un débat de plus en plus démocratique :

- l'assemblée générale de l'association regroupant les différentes formations au niveau villageois entérine les projets portés à la connaissance des populations par les migrants ;
- le président de l'association villageoise rapporte les délibérations de l'assemblée à la connaissance du responsable moral de l'association des migrants internationaux qui se charge de trouver les moyens nécessaires à la concrétisation du projet ;
- une fois les moyens matériels réunis – avec ou sans l'aide des partenaires au développement – les populations restées au village se mobilisent pour l'exécution des travaux en apportant bénévolement leur force physique.

Des groupes isolés comme le groupement féminin ou l'ASC peuvent solliciter l'appui des migrants internationaux lors de manifestations qui

nécessitent une bonne participation villageoise comme la Journée de la femme ou le championnat *navétane* de football<sup>1</sup>.

Profitant des importantes sommes d'argent mobilisées dans le cadre de la coopération décentralisée, les associations de migrants ont ainsi élargi leurs actions à l'agriculture, l'éducation, la santé et l'hydraulique. Elles doivent cependant affronter les vives tensions qui rythment les rapports avec les autorités administratives et politiques régionales<sup>2</sup> et les partenaires au développement. La collaboration avec les autorités administratives est indispensable. En effet, si l'équipement des villages en infrastructures scolaires ou de santé peut relever d'une initiative populaire, l'affectation de fonctionnaires chargés de les animer est une prérogative de l'État. Dans trois des villages enquêtés, l'édile local, un ancien migrant, participe aux délibérations des assemblées territoriales en qualité de porte-parole des associations de migrants dont le soutien est plus que nécessaire dans l'accomplissement de sa mission. Aucun de nos interlocuteurs ne se prononce ouvertement sur les problèmes qui minent le fonctionnement des associations. Mais les entretiens approfondis avec les populations soulèvent deux principales questions :

- des tentatives de récupération des actions communautaires de développement par les élites politiques locales ;
- des conflits internes liés à la contestation de dirigeants accusés, à tort ou à raison, de malversations ou de chercher à tirer profit de leur statut.

Lorsqu'elles sont épargnées par la rivalité entre les différentes composantes du mouvement associatif, le principal problème auquel doivent faire face les associations locales de développement est la vive compétition des « courtiers du développement » (Blundo 1995). En se posant comme des intermédiaires entre le dispositif international d'aide au développement et les bénéficiaires tout en faisant valoir de solides compétences techniques et une bonne connaissance de la société locale, les ONG et les prestataires ont progressivement pris la place des associations de migrants. Ainsi que le notent Husson et Sall (2000), « des coopérations sont désormais mises en œuvre sans leur concours, bien que la solidarité familiale et communautaire reste le socle fondamental des liens qui les unissent aux villageois ».

<sup>1</sup> Il s'agit des compétitions sportives entre quartiers ou villages voisins qui ont lieu durant la saison des pluies communément appelée hivernage.

<sup>2</sup> L'irécusation, en janvier 2002, de Matam en onzième région administrative du Sénégal est souvent interprétée comme la « victoire des migrants internationaux » ou la « reconnaissance, par le pouvoir central, des tâches accomplies par les associations locales de développement ».

En dépit de l'essoufflement des réseaux de solidarité et de l'émergence de concurrents disposant de moyens plus importants, les associations de migrants restent, plus que jamais, attachées au développement local de leurs pays d'origine. En effet, l'enclavement des villages du Nguénar et leur éloignement des centres de décision politique favorisent les initiatives locales portées par les associations villageoises dont la vocation est le développement local entendu au sens d'amélioration des conditions de vie.

### État des lieux des investissements communautaires

#### *Un bilan largement positif*

En plus de la sécurisation des moyens de vie, les associations de migrants participent, depuis plus d'une dizaine d'années, à la résolution des problèmes vitaux de leurs villages. L'enquête menée dans les villages du Nguénar indique que les domaines d'intervention des migrants constituent un bon indicateur des besoins locaux. Dans le département de Ouro Sogui, les efforts portent, par ordre d'importance, sur l'approvisionnement en eau (puits ou forages), les établissements scolaires, les postes de santé, les services et les périmètres maraîchers (tableau ci-dessous).

Tableau 2. Secteurs d'intervention des associations de migrants

<i>Domaine d'investissement</i>	<i>%</i>
Mosquée	29
Agriculture	14,2
Santé	22,8
Éducation	45,7
Hydraulique	65,7
Non précisé	8,5
<i>Autres</i>	17,1

Source : enquête 2004

Les lieux de culte constituent des investissements symboliques effectués sur fond de rivalités intervillageoises. En effet, chaque village tient à disposer d'une mosquée et s'efforce de la rendre la plus belle possible. Les deux minarets qui constituent d'ailleurs des *Tour Eiffel* que l'on aperçoit plusieurs kilomètres à la ronde expriment, en partie, la

dimension ostentatoire de l'œuvre des migrants. L'une des plus anciennes mosquées – au vu du « coquillage marin » utilisé dans la décoration extérieure –, celle de Taïba Nguéyéne, a été entièrement financée par les premiers migrants installés en France. Quant à la nouvelle mosquée de Mogo – construite avec le concours du « diamantaire » et principal mécène du village (Alpha Thiam) – elle a coûté 73 millions de francs CFA.

L'éducation constitue un secteur privilégié d'investissement. Il s'agit, pour l'essentiel, d'éviter les longs déplacements aux jeunes élèves mais aussi de lutter contre l'analphabétisme perçu comme un obstacle à la bonne insertion dans les sociétés d'accueil, en particulier dans le marché du travail comme l'indiquent si bien ces propos : « Moi je n'ai pas fait les bancs (école). J'ai eu tellement de problèmes que je ne dois pas accepter cela pour mes enfants... On a tous vraiment compris à quoi servait l'école... »<sup>1</sup>.

L'extrême mobilisation des populations dans le domaine de l'éducation est perceptible à travers la pose, à la main et avec des moyens de fortune, d'une conduite d'eau de plus de trois kilomètres entre le forage et le collège de trois classes construit par les populations de Taïba Nguéyéne. Les efforts consentis dans le domaine de l'éducation sont considérables comme en témoigne le collège d'enseignement secondaire de Sédo Sébé financé par les migrants pour un coût global de 20 millions de francs CFA et qui a ouvert ses portes à la rentrée 2005-2006.

L'approvisionnement en eau reste le souci majeur des populations tant pour la consommation des ménages, du cheptel que de l'irrigation des champs collectifs. Aussi, l'une des réalisations prioritaires d'un village est le forage ou château d'eau. Même si les forages n'offrent que des quantités en-deçà des besoins, ils n'en jouent pas moins une fonction essentielle dans la vie des villageois. À Thiékheul Sébé, le chef de village rapporte qu'en attendant le fonctionnement du forage de 30 m<sup>3</sup> qui doit alimenter les quatre villages polarisés, « la centaine de migrants installés en France, en Belgique, en Allemagne et en Italie a déboursé, entre 2002 et 2003, près de 18 millions de francs CFA pour approvisionner le village en eau potable au moyen d'un camion citerne. » Quant au forage de Thiérène, réalisé grâce aux cotisations des migrants internationaux également appelés *enfants d'en haut*, il a coûté 161 800 000 F CFA.

La santé constitue le seul domaine où nous avons relevé un appui des partenaires au développement. Il s'agit, en l'occurrence, de la case de

<sup>1</sup> Entretien avec un migrant de retour de France, juin 2005.

santé de Taiba qui a bénéficié, à l'initiative des migrants, du précieux concours d'une ONG italienne : la *Rete di Solidarietà-La Esperanza*.

Parmi les investissements qui concourent à l'amélioration de la vie quotidienne des populations, on peut citer les réalisations relevées dans le village Sédo-Sébé où les migrants sont particulièrement dynamiques :

- la construction du marché qui a coûté 25 000 000 francs CFA ;
- le « magasin de vivres » qui commercialise les denrées de première nécessité est doté d'un capital de 50 000 000 francs CFA. Cette initiative, qui remonte au début des années 1980, se fonde sur les problèmes d'approvisionnement en denrées alimentaires liés aux fréquentes ruptures de stocks consécutives à l'enclavement et à l'inaccessibilité des villages en saison des pluies ;
- le *télécentre* permet aux habitants de communiquer avec le reste du pays mais aussi avec les migrants. En effet, le réseau de téléphone fixe ne couvre que le village de Mogo Tapsir. Il en résulte que le téléphone cellulaire, communément appelé *portable*, constitue le principal outil de communication avec le monde extérieur. Des observations empiriques indiquent que le taux d'équipement des ménages de migrants est de loin supérieur à celui des familles qui ne comptent pas de migrants. Loin d'être un outil personnel, le *cellulaire* est partagé par les différents membres et leurs voisins. Il fonctionne comme un répondeur qui n'est rechargé qu'à la date d'expiration du contrat.

## Conclusion

Par sa capacité à s'adapter à l'environnement migratoire et à saisir les opportunités du moment, la diaspora sénégalaise a, à la faveur d'une redéfinition des liens avec le pays d'origine, conféré plus de relief à la relation entre la migration internationale de travail et le développement local. Expression d'une citoyenneté à cheval sur un territoire affectif et un territoire d'adoption, les actions menées depuis plus d'une dizaine d'années par les migrants du *Nguénor* ont contribué, de manière décisive, à la survie des villages d'origine.

Si les succès engrangés dans l'amélioration des conditions de vie des populations sont réels, l'absence de complémentarité entre les projets initiés à l'échelle de villages voisins constitue une lourde contrainte. En effet, la rivalité entre les associations villageoises se traduit par une grande dispersion des ressources et des énergies et un manque notoire de coordination des actions de développement. Il en résulte que les réalisations ne peuvent pas garantir un développement durable encore



moins inverser la dynamique migratoire, l'unique alternative à la reproduction des cellules familiales.

Loin de nous l'idée de penser que l'action des migrants au demeurant fort salubre dans l'amélioration des conditions de vie des bassins d'émigration permet d'assurer un développement durable. Pour atteindre un tel objectif, il importe de concevoir le développement local dans un cadre géographique plus large et une synergie entre les différents protagonistes que sont les associations villageoises, les institutions publiques, les partenaires au développement, etc. Même si le processus reste timide, les populations du Nguénar semblent avoir pris conscience, à l'image des associations *soninké* ou *halpular*, de la nécessité de mettre sur pied des associations intervillageoises capables de prendre en charge des investissements coûteux comme la voirie.

### Références

- Adams A., 1974, "Prisoners in Exile: Senegalese Workers in France," *Race and Class*, XVI, 2, pp. 157-178.
- Adams A., 1977, *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, Maspéro.
- Adams A. & So J., 1996, *A Claim to Land by the River. A Household in Senegal 1720-1994*, Oxford, Oxford University Press.
- Appadurai A., 1996, *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Ba C. O., 1995, « Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais au Cameroun », *Mondes en Développement*, XXIII, 91, pp. 31-44.
- Bernard P., 1997, « Les immigrés maliens revendiquent leur place dans l'aide au développement », *Le Monde*, 28 janvier, p. 9.
- 1997, « Les immigrés maliens sont associés à un programme de développement du Sahel », *Le Monde* 1<sup>er</sup> février, p. 10.
- Blundo G., 1995, « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'études africaines*, 137, pp. 73-99.
- Bredeloup S., 1995, « Les diamantaires de la vallée du Sénégal », in S. Ellis et Y.-A. Fauré (dir.), *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala, pp. 217-227.
- Buggenhagen B., 1997, *Body into Soul, Soul into Spirit: The Commodification of Religious Value in Da'ira Tuba-Chicago*, Chicago, University of Chicago, Department of Anthropology, Master's Thesis.
- Champetier S. et Drevet O., 2000, *L'implication des associations de migrants dans le domaine de l'hydraulique au Sénégal*, Paris, PS- Eau, Cahier n° 12.

- Chadi I. et Urzigo P. N., 1996, *Les migrations internationales Sud-Nord. Une étude de cas - les migrants maliens, marocains et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France*, Paris, OCDE.
- Dane, C. (Ed.), 1993, *Quand les migrants de Sahel construisent leur pays*, Paris, L'Harmattan-Instat Paris.
- , 1998, *Les associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala.
- Dehaene D., 1984, *De la captivité à l'exil. La vallée du Sénégal*, Paris, ORSTOM, Travaux et documents de l'Orstom, n° 174.
- Dane S., 1988, « Les travailleurs africains noirs en France », *Bulletin de l'IFAN*, R. LXX, 3, pp. 884-1004.
- Dane M.-A. et Mbow N., 1999, "Releasing the Development Potential of Return Migrants: The Case of Senegal," *International Migration*, 37, 1, pp. 243-266.
- Dane P., 1995, « Les enfans du jubilé. Le voyage dans la tradition orale sénégalaise », *Studies Africanus*, 6, pp. 69-82.
- Fal P.D., 1998, « Stratégies et implications fonctionnelles de la migration sénégalaise vers l'Italie », *Migrations - Sociétés*, 10, pp. 7-33.
- , 2000, *La diaspora mondiale du Sénégal : modalités d'insertion et "relations à distance" avec l'Etat*, Berlin, Conférence du ZMO, 14 p.
- , 2007, *Deux projets associatifs sénégalais - Défi et sa Boiss. J T et Sentalia*, Rome, Crisp [Rapport de recherche MIDA-Sénégal].
- FAO, 1983, *Agence sur les mouvements migratoires dans les pays sahéliens de l'Afrique. Réflexion sur leurs effets sur les systèmes de production rurale et technologies villageoise et agricole*, Rome, FAO.
- Gallo K., Riccio B. & Salih R., 2000, *Here or There? Contrasting Experiences of Transnationalism: Moroccan and Senegalese in Italy*, Farmer, CDE-University of Sussex.
- Gane P., 2001, « Les migrations venant du bassin du fleuve Sénégal vers l'Union européenne », Actes du colloque de Bruxelles sur *Les migrations internationales vers l'Europe*, 23 mars 2001.
- Yonin B. et Sali B., 2000, *Migrations et développement. Évaluation de l'action de Groupe de Recherche et de réalisations pour le développement rural dans le tiers monde*, Paris, GRDR.
- Kane G., 1986, *La Flotte-Tiro - des Saltiel aux Almami (1512-1808)*, Dakar, Université de Dakar, Thèse de doctorat d'État (Histoire).
- Lamb G., 1998, « Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine », *Réforme agraire*, 1, pp. 107-120.
- Lavigne-Delville P., 1991, *La vallée et la vallée : irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Paris, Syros-Alternatives.
- Libertin M.-H. et Schneider H., 1996, *Les migrants : partenaires pour le développement*, Paris, OCDE.

- Mbaye A., 2000, *Souhaitamment délaissés de la décision d'émigrer et incidences de la migration de retour sur le développement du pays d'origine - le cas de Sénégal*, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, Faculté des sciences économiques et de gestion [Thèse de doctorat d'État et Sciences économiques].
- Mboop, M., 2000, *Les émigrés, agents du changement social*, Paris, L'Harmattan.
- Ndieme B. et Broekhuis A., 2006, *Migration internationale et développement. Points de vue et initiatives au Sénégal*, Amsterdam, Working Paper Migration and Development series, Report n° 8.
- Petit A., 2002, *La mort au loin. Pratiques funéraires des migrants africains en France*, Marseille, EHESS [Thèse de troisième cycle de sociologie].
- Piveteau A., 2003, *Décentralisation et développement local : quelques enseignements de parcours sénégalais*, Paris, Document de travail présenté aux journées de l'UR 023, 15-16 septembre 2003, 16 p.
- Quiminal C., 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migration soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgois.
- Quiminal C., 1994, « Le rôle de immigrants dans les projets de développement et les formes de coopération possibles dans la vallée du fleuve Sénégal », in *Migration et développement : un nouveau partenariat pour la coopération*, Paris, OCDE, pp. 329-336.
- Riccio B., 2001, "From 'Ethnic Group' to 'Transnational Community'? Senegalese Migrants' Ambivalent Experiences and Multiple Trajectories," *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27, 4, pp. 583-599.
- Rouse R., 1992, "A Making Sense of Settlement: Class Transformation, Cultural Struggle and Transnationalism among Mexican Migrants to the United States," *Annals of the New York Academy of Science*, pp. 25-52.
- Sall M., 2004, *Acteurs et pratiques de la production foncière et immobilière à Dourougaï (Sénégal)*, Université de Louvain-la-Neuve [Thèse de doctorat].
- Schmidt Di Friedberg O., 1994, *Islam, solidarietà e lavoro. I muridi senegalesi in Italia*, Torino, Edizioni della Fondazione Agnelli.
- Stark O., 1991, *The Migration of Labor*, Cambridge, Massachusetts, Basil Blackwell.
- Tall S. M., 2002, « L'émigration internationale sénégalaise d'hier à demain », in M.-C. Diop (éd.), *La société sénégalaise entre le global et le local*, Paris et Genève, Karthala et UNRISD, pp. 549-578.
- Taylor E., 1995, *Modèles microéconomiques d'analyse des migrations et des politiques : une application aux régions rurales du Mexique*, Paris, Études du Centre de développement de l'OCDE.
- Traoré S., 1994, « Les modèles migratoires soninké et poular de la vallée du fleuve Sénégal », *Revue européenne des migrations internationales*, X, 3, pp. 61-80.
- Van Vlaenderen H., Tall S. M. & Gaye G., 2004, "Senegal," in Lorenzo Cotula & Camilla Toulmin, *Till to Tiller: International Migration, Remittances and Land Rights in West Africa*, Geneva, IIED-FAO, Issue Paper n° 132, pp. 33-50.